

## 50518 | Aric montage



**Spot LED encastré AVERY - 7W - 3000K - 630lm - Rond - Lames ressorts - Non dimmable - Blanc**

Réf 50518 **15.00€<sup>TTC\*</sup>**

<https://www.domomat.com/29967-spot-led-encastre-avery-7w-3000k-630lm-rond-lames-ressorts-non-dimmable-blanc-aric-50518.html>



**Spot LED encastré AVERY - 7W - 4000K - 700lm - Rond - Lames ressorts - Non dimmable - Blanc**

Réf 50519 **15.00€<sup>TTC\*</sup>**

<https://www.domomat.com/29968-spot-led-encastre-avery-7w-4000k-700lm-rond-lames-ressorts-non-dimmable-blanc-aric-50519.html>



**Collerette pour spot AVERY - Rond - Inox**

Réf 0169 **1.97€<sup>TTC\*</sup>**

<https://www.domomat.com/29969-collerette-pour-spot-avery-rond-inox-aric-0169.html>

Retrouvez tous les produits de la catégorie  
Spot encastrable intérieur Aric  
chez Domomat !



\* : Prix sur le site Domomat.com au 25/04/2024. Le prix est susceptible d'être modifié.



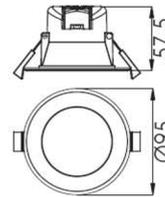
# ENCASTRE AVERY



220-240V~ 50/60Hz IP20/44 IK02



Code	Puissance LED	T° Couleur LED	Poids (kg)
50518	7 W	3000 K	0,115
50519	7 W	4000 K	0,115



## INSTRUCTIONS DE MONTAGE

La sécurité de l'appareil n'est garantie que si les instructions suivantes sont respectées.



Luminaire pour usage en INTERIEUR et en EXTERIEUR sous auvent dans des conditions normales d'utilisation de -20°C à +35°C.



Ne convient pas pour l'éclairage d'accentuation.



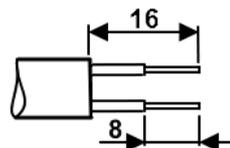
Luminaires ne pouvant pas être recouverts d'un matériau isolant thermique



## ATTENTION : Raccordement au réseau !

Par sécurité il est impératif de couper l'alimentation du réseau avant chaque intervention sur le luminaire.

- Retirer le couvercle serre-câble,
- Raccorder le câble au bornier : Phase : borne L,
- Remettre le couvercle.



Neutre : borne N.

## Informations de maintenance :

En cas de fissure le produit doit être remplacé.



- **Danger, risque de chocs électriques** : La source lumineuse de ce luminaire n'est pas remplaçable; lorsque la source lumineuse atteint sa fin de sa vie, le luminaire entier doit être remplacé.



- Produit soumis à la directive DEEE. Il ne doit pas être jeté en poubelle domestique mais rapporté à un centre agréé pour le retraitement des déchets électriques et électroniques.